



**CVE EQUIMETH**

**COMPTE-RENDU DU COMITE D'INFORMATION ET DE SUIVI**

**29 MARS 2022**

**À MORET-LOING-ET-ORVANNE, SEINE-ET-MARNE**



Compte-rendu rédigé par Quelia (mandaté par CVE)



## Synthèse

20 personnes ont participé au comité de suivi et d'information (voir liste page 4). L'objectif de la réunion était de détailler le rapport d'activité, et les questions relatives à l'exploitation. Faute de temps, la thématique concernant les matières entrantes n'a pas été traitée.

### Apports du comité de suivi

#### Rapport d'activité

En 5 mois (octobre 2021 à février 2022), 5 300 MWh de gaz ont été injectés soit l'équivalent de la consommation annuelle de 480 foyers.

Le site Equimeth a été réceptionné le 17 mars 2022 : le site est donc déclaré conforme à la demande de CVE. Veolia a pris en charge l'exploitation du site.

#### Première campagne de valorisation de l'engrais issu d'Equimeth

Les premiers épandages ont eu lieu entre le 15 et le 22 mars 2022. Au 29 mars, 2 150 tonnes de fertilisant liquide ont été épandus sur les parcelles agricoles prévues.

À la suite d'un retour d'une habitante d'Épisy concernant des odeurs après un épandage, certaines décisions ont été prises le 29 mars pour éviter ces désagréments à l'avenir :

- Pour la campagne d'épandages du printemps 2022, aucun épandage n'aura lieu sur la commune d'Épisy, et de manière générale sur demande de la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne, sur des parcelles du plan qui jouxtent des habitations à Montarlot et Écuellen.
- Un test d'observation de l'environnement olfactif lors d'un épandage avec enfouissement pourra être organisé en été 2022, sur une parcelle non proche d'habitations.

- Des distances aux habitations de 50 m (réglementaire) ou 100 voire jusqu'à 150 m sont évoquées et pourront être envisagées selon les résultats de l'observation à réaliser.
- La maire déléguée d'Épisy a été invitée à se rendre à un épandage le 5 avril à La Brosse-Montceaux pour effectuer des observations.

La valorisation de l'engrais revêt des enjeux de voisinage, qui sont primordiaux, mais aussi des enjeux plus globaux avec le coût économique et environnemental des engrais.

#### Régimes de responsabilité

Equimeth, filiale de CVE Biogaz, est responsable juridiquement des opérations sur le site CVE Equimeth. Equimeth a conclu des contrats de maintenance avec Veolia et Clarke Energy pour l'exploitation du site.

#### Performance d'exploitation

CVE Biogaz et Veolia sont certifiés ISO 9001 et 14001.

Durant les 6 mois suivant la réception du site (jusqu'en septembre 2022), l'exploitant Veolia est en période probatoire : Il doit respecter les clauses du contrat et maintenir les performances constatées à la réception mais il n'est pas pénalisé pendant ces 6 premiers mois (phase probatoire) en cas de non atteinte.

#### Maintien de la sécurité sur le site

3 niveaux d'astreinte sont organisés pour permettre une intervention rapide des équipes sur le site en cas de besoin.

#### Information et dialogue

CVE est disponible à tout moment pour toute question à l'adresse :

[info-cvebiogaz@cvegroup.com](mailto:info-cvebiogaz@cvegroup.com)

## Table des matières

<b>Synthèse.....</b>	<b>1</b>
<b>Participants et participantes.....</b>	<b>3</b>
<b>Préalable : Le comité de suivi et d'information .....</b>	<b>4</b>
➤ <b>Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?.....</b>	<b>4</b>
➤ <b>Qui est invité au comité de suivi et d'information ? .....</b>	<b>4</b>
➤ <b>À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ? .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
➤ <b>Mot de Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de Moret-Loing-sur-Orvanne.....</b>	<b>5</b>
➤ <b>Introduction de Constant DELATTE, concertant .....</b>	<b>5</b>
<b>Le rapport d'activité.....</b>	<b>6</b>
➤ <b>Quelques chiffres.....</b>	<b>6</b>
➤ <b>Faits marquants d'exploitation .....</b>	<b>6</b>
Réception du site.....	6
Délivrance de l'agrément sanitaire .....	6
➤ <b>Première campagne d'épandage.....</b>	<b>7</b>
¼ de l'engrais organique produit annuellement déjà épandu .....	7
Les premiers retours de la campagne d'épandage.....	8
➤ <b>La visite de site des apprentis d'Auteuil.....</b>	<b>9</b>
➤ <b>Un nouveau site internet pour CVE Equimeth.....</b>	<b>9</b>
<b>Exploitation.....</b>	<b>10</b>
➤ <b>Régimes de responsabilité.....</b>	<b>10</b>
➤ <b>Évaluation des performances d'exploitation.....</b>	<b>11</b>

➤ <b>Maintien de la sécurité sur le site.....</b>	<b>11</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>13</b>

## Participants et participantes

20 personnes étaient présentes au comité de suivi et d'information n°3.

### CVE

Antoine DESSARD, Ingénieur exploitation

Yves LE TREQUESSER, Directeur général CVE Biogaz

Vincent RINGUENET, Responsable du développement biogaz Région IdF

### Collectivités

Dikran ZAKEOSSIAN, Maire, Moret-Loing-et-Orvanne

Olivier THEOT, Conseiller municipal de Moret-Loing-et-Orvanne et Adjoint à la mairie déléguée d'Écuellen

Marc ATLAN, Conseiller municipal, Moret-Loing-et-Orvanne

Rémi COQUILLÉ, Chargé de mission Biométhane, Département de Seine-et-Marne

Philippe DESVIGNES, Vice-Président de la communauté de communes Moret Seine et Loing

Katell GAUDIN, Maire déléguée, Épisy

Pascale LELOT-BERDIER, Conseillère municipale, Épisy

### Depolia

Sébastien DE WULF, Directeur général

### Eau de Paris

Florine NATAF, Chargée de mission Agriculture et Territoire

### Association Ca Nous Regarde Tous

Stanislas NÖSPERGER

### Comité citoyen MLO

Arlette GUYOT

Joëlle MANIGHETTI

### Habitants volontaires de Moret-Loing-et-Orvanne

Jean-Louis BARBIER

Jean-Marc JUD

### Quelia

Constant DELATTE, Concertant

Lisa VIRY, Concertante

### Veolia

Marie BLANCHET, Responsable d'équipe industrie

### Personnes excusées

Séverine DUCOTTET, Chargée de mission Biomasse-énergie, Conseil régional d'Île-de-France

Sophie KUHN, Cheffe de service Expertise Déchets Énergie Climat, Conseil départemental Seine-et-Marne

## Préalable : Le comité de suivi et d'information

### ➔ Qu'est-ce qu'un comité de suivi et d'information ?

Le comité assure le suivi du fonctionnement de l'unité de méthanisation d'Equimeth en créant un espace d'information et de dialogue entre les parties prenantes.

Il s'agit d'une **démarche volontaire** et conjointe entre CVE et la mairie de Moret-Loing-et-Orvanne.

Les objectifs du comité sont multiples :

- Créer une interface humaine entre CVE et son environnement
- Créer une ressource locale et interactive d'informations sur CVE Equimeth
- Proposer une montée en compétence des acteurs locaux sur les sujets réglementaires et techniques
- Suivi de la mise en œuvre territoriale de l'activité de CVE Equimeth

### ➔ Qui est invité au comité de suivi et d'information ?

Le comité réunit l'opérateur CVE et ses partenaires Ile-de-France Energies et l'exploitant avec des représentants des collectivités territoriales, des associations, des comités citoyens, entreprises et habitants.

⇒ Retrouver la liste des participants et participantes en page 2

### ➔ À quelle fréquence se réunit le comité de suivi et d'information ?

Le comité se réunit 2 à 4 fois par an sur les premières années, et une fois par an à terme.

Une première réunion, consistant à la visite du site, a été organisée le 20 juillet 2021. Le compte-rendu a été publié sur le site internet d'Equimeth (pour le consulter [cliquer ici](#)).

Une seconde réunion a eu lieu le 26 novembre 2021. Le compte-rendu est [disponible ici](#).

**Attention changement de date !**

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 27 juin** à 18h00.

Précédée de 16h à 17h30 par une visite du site

## Introduction

Ce compte-rendu restitue un résumé des échanges autour de la présentation de CVE (diapositives ci-après).

Faute de temps, la thématique concernant Les matières entrantes n'a pas été traitée durant le comité de suivi et d'information n°3.

### ➔ Introduction Monsieur le Maire de Moret-Loing-sur-Orvanne, Dikran ZAKEOSSIAN

La réunion débute par un mot d'accueil de Monsieur Dikran Zakeossian qui remercie les personnes présentes.

Cette réunion s'inscrit dans la suite de la réunion du 26 novembre 2021 qui avait permis d'installer le comité de suivi, et son esprit de fonctionnement avec l'ensemble des professionnels, riverains et associations.

### ➔ Introduction de Constant DELATTE, concertant

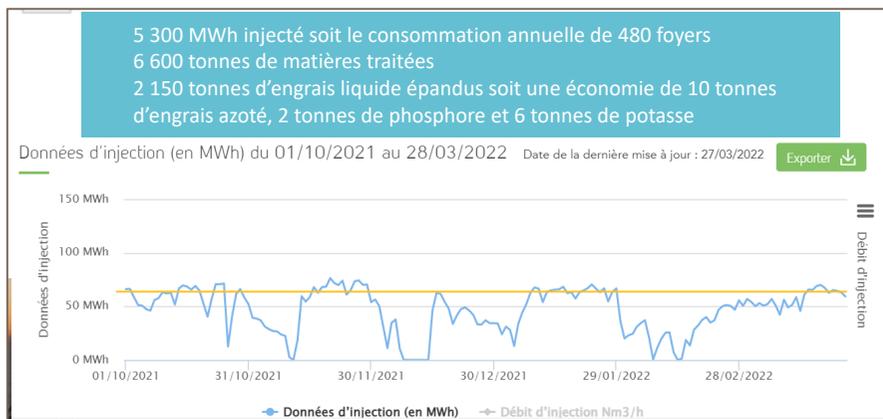
Le compte-rendu de la précédente réunion a été envoyé aux participants et publié sur le site internet du projet. Il contient une liste de questions réparties par thématiques, qui seront traitées au cours des 4 réunions de 2022.

Il a été convenu avec le maire de Moret-Loing-et-Orvanne que le texte du compte-rendu des réunions lui serait envoyé avant sa publication dans un format modifiable.



## Le rapport d'activité

### ➔ Quelques chiffres



Le graphique ci-dessus représente la quantité de gaz injecté dans le réseau GRDF. La ligne orange correspond au fonctionnement théorique nominal de l'unité.

La production est assez régulièrement en dessous de cette ligne : cela est expliqué par le fait que l'unité était en phase de montée en charge. 2 événements ont créé une baisse de la production :

**Mois de décembre :** Périodes d'arrêts avant les fêtes (rupture d'approvisionnement de certains flux)

**Mois de février :** Baisse de la production liée à des problématiques rencontrées sur la préfiltration (charbon actif) de l'épuration. Analyses en cours

La quantité de biogaz qui n'a pas pu être injecté dans le réseau est une donnée suivie par l'exploitant qui pourra être communiquée ultérieurement.

### ➔ Faits marquants d'exploitation

En 5 mois (octobre à février), 5 300 MWh de gaz ont été injectés soit la consommation annuelle de 480 foyers.

#### Réception du site

Réception de l'ensemble du site avec les derniers lots travaux le 17 mars 2022 (process, épuration, traitement d'air)

Une visite sur site a été réalisée pour lever toutes les réserves majeures sur le site.

#### Délivrance de l'agrément sanitaire

Passage de la DDCSPP le 22 mars pour la délivrance de l'agrément sanitaire définitif

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) est compétente pour la délivrance d'un agrément sanitaire, nécessaire à CVE

Equimeth en raison de la valorisation de sous-produits animaux (fumiers, soupes de biodéchets) devant répondre à exigences sanitaires.

## ➔ Première campagne d'épandage de l'engrais produit par Equimeth

### ¼ de l'engrais organique produit annuellement a déjà été épandu

Campagne de valorisation du 15 au 22 mars avant implantation de blé

Communes concernées : **Ecuelles** (6ha), **Villecerf** (6ha), **Montarlot** (10ha) et **Episy** (60 ha).

Nouvelle campagne prévue du 30 mars au 6 avril pour fertiliser avant les tournesols et les orges

Information aux mairies concernées par mail le 10 mars

Publication d'une actualité sur le site internet le 11 mars

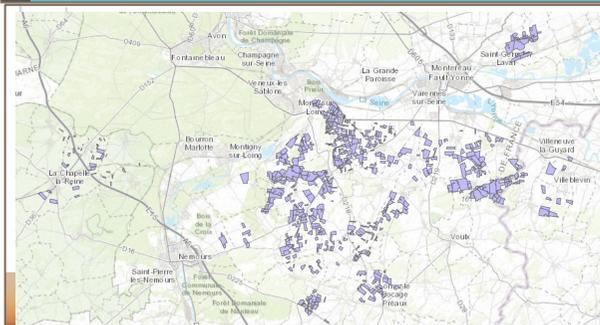
#### Agenda

#### Première campagne d'épandage de digestat

Dans le cadre de l'exploitation de notre unité de méthanisation CVE-Equimeth, nous tenions à vous informer que nous allons procéder à une première campagne d'épandage de notre fertilisant liquide qui s'étalera sur la semaine du 14 au 18 mars (sous réserve de...)

11 Mar 2022

2 150 tonnes d'engrais liquide épandus soit une économie de 10 tonnes d'engrais azoté, 2 tonnes de phosphore et 6 tonnes de potasse



23 agriculteurs

3 725 ha (1 280 ha/an)

39 communes (2 départements)

Plan d'épandage voué à évoluer dans le temps

Le fertilisant liquide est assimilable à un engrais, alors que le solide est l'équivalent d'un amendement (plus intéressant pour l'après récolte). En conséquence, leurs périodes d'épandages sont différentes.

#### *Les épandages d'engrais déjà réalisés*

Au 29 mars 2022, seule la partie liquide de l'engrais a été épandue (2 150 tonnes, soit 7% du total annuel). Ce fertilisant liquide est épandu en 2 phases :

- au début du printemps
- après l'été

Le moment précis de l'épandage est déterminé par le service Valorisation du digestat de CVE en fonction du type de culture et de la parcelle (1 fois tous les 3 ans par parcelle).

L'épandage est réalisé par PS Agri, une entreprise de référence dans les travaux agricoles et sélectionnée par CVE selon plusieurs critères :

- Réalisation des épandages avec du matériel de dernière génération
- Une capacité de chantier assez grande.

Les épandages de printemps, liquides, avec pendillard sur des cultures « levées » sont très efficaces pour leurs valeurs agronomiques.

#### *La distribution de l'engrais organique*

L'engrais organique n'est pas un défini comme un produit et ne peut par conséquent pas être vendu aux agriculteurs. Les agriculteurs en bénéficiant participent financièrement à la prestation d'épandage.

**Question :** Dans le contexte actuel d'augmentation des prix des engrais de synthèse, y-a-t-il des demandes auprès de CVE pour obtenir de l'engrais organique ?

L'épandage est défini dans le plan d'épandage duquel une trentaine d'agriculteurs font partie, ce sont uniquement leurs parcelles qui peuvent recevoir de l'engrais même en cas de demande d'un tiers.

## Les premiers retours de la campagne d'épandage



*Des odeurs à Épisy le 18 mars 2022*

**Contexte :** D'après le retour d'une habitante d'Épisy auprès de la mairie déléguée, une « forte odeur » était perceptible dans les rues à l'heure de la sortie des classes (16h30) le 18 mars 2022. L'odeur a atteint le milieu du village et a persisté en soirée. Le lendemain aucune odeur n'était constatée, ni dans le village, ni sur site selon la mairie.

**Commentaire du maire de Moret-Loing-et-Orvanne :** Il s'agit de trouver un compromis territorial pour permettre le bon fonctionnement de l'unité et la tranquillité des habitants. Les futurs épandages doivent prendre en compte les horaires, les odeurs émises et la proximité d'habitations.

**Réponse de CVE :** À Épisy, le fertilisant organique n'a pas été enfoui à la suite de l'épandage car une culture de blé était déjà en place : il s'agit d'une condition qui génère davantage d'odeurs.

CVE précise que des retours sont à lui faire le plus rapidement possible en cas de problème à l'adresse mail :

[info-cvebiogaz@cvegroup.com](mailto:info-cvebiogaz@cvegroup.com)

**Conclusions :** Une nouvelle campagne d'épandage pouvant avoir lieu la semaine suivant le comité de suivi, une réunion a été organisée le 4 avril 2022 en visio.

## Compte-rendu des échanges du 4 avril 2022 concernant les épandages à Épisy

**Organismes participants :** CVE, Mairie déléguée d'Épisy, Maire de Moret-Loing et Orvanne, Quelia

### Principales conclusions :

- Pour la campagne d'épandages de printemps 2022, la décision a été prise par CVE de ne plus épandre sur la commune d'Épisy, et de manière générale sur demande de la mairie sur des parcelles du plan qui jouxtent des habitations à Montarlot et Écuellas.
- Un test d'observation de l'environnement olfactif lors d'un épandage avec enfouissement pourra être organisé cet été, sur une parcelle non proche d'habitations.
- Des distances aux habitations de 50 m (réglementaire) ou 100 voire jusqu'à 150 m sont évoquées et pourront être envisagées selon les résultats de l'observation à réaliser.
- La maire déléguée d'Épisy a été invitée à se rendre à un épandage le 5 avril à La Brosse-Montceaux pour effectuer des observations.

### À l'avenir :

- La réactualisation du plan d'épandage qui sera réalisée cette année fera l'objet d'échanges sur ces sujets ainsi que les zones de captage d'eau potable.
- De la pédagogie pourrait être prévue avec une invitation des riverains à assister à un épandage en direct.

L'épandage revêt des enjeux de voisinage, qui sont primordiaux, mais aussi des enjeux plus globaux avec le coût économique et environnementale des engrais.

*Des odeurs sur la ZI des Renardières*

**Remarque du représentant de Depolia :** Des odeurs ont été constatées par plusieurs personnes de la ZI des Renardières à proximité du site durant l'après-midi du 29 mars 2022. D'après leurs observations, elles sont plus fréquentes le matin.

Le fait que des odeurs soient perçues le matin est en cours d'investigation par CVE et une modification fonctionnement du process a été réalisée pour améliorer la situation et est suivie.

*La problématique de l'état de la route sur la ZI des Renardières*

**Remarque du représentant de Depolia :** La route d'accès au site de CVE Equimeth est devenue impraticable durant l'après-midi du 29 mars 2022 avec une quantité importante de terre déposées par les roues d'engins.

CVE confirme que la terre est due aux épandages à proximité du site.

Un nettoyage a été effectué le lendemain matin.

*La vitesse des véhicules*

Les consignes de sécurité sont systématiquement rappelées aux conducteurs, et seront répétées à chaque fois qu'un signalment sera reçu.

## ➔ La visite de site des apprentis d'Auteuil

Agenda

**Visite de CVE Equimeth par les Apprentis d'Auteuil**

Mardi 8 mars, une trentaine de jeunes suivis par la fondation Apprentis d'Auteuil ont visité l'unité d'Equimeth. Cette visite, animée par Arnaud Bossis et Yves le Trequesser, Directeurs Généraux de CVE Biogaz, leur a permis de découvrir le fonctionnement d'une...  
8 Mar 2022

Dans le cadre du partenariat entre CVE et la fondation Apprentis d'Auteuil pour travailler à l'insertion des jeunes via une embauche sur les chantiers des projets développés par CVE ou des actions de sensibilisation ou de visites de site.

30 jeunes présents

Publication d'une actualité sur le site internet le 8 mars.

## ➔ Un nouveau site internet pour CVE Equimeth



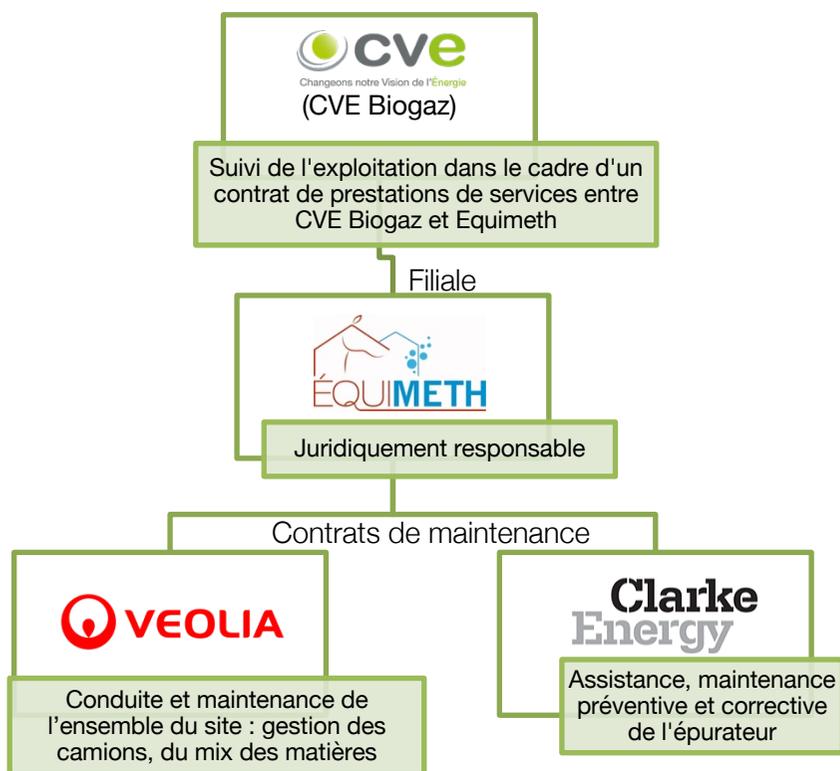
- Mis en ligne le 3 mars 2022
- URL : <https://equimeth.cvegroup.com>
- Mail de contact: [info-cvebiogaz@cvegroup.com](mailto:info-cvebiogaz@cvegroup.com)

## Exploitation

Marie BLANCHET, représentante de l'équipe de Veolia en tant que responsable d'équipe industrie était présente lors des échanges concernant l'exploitation du site de CVE Equimeth.

### ➔ Régimes de responsabilité

La répartition des rôles



Equimeth est détenu à 85% par CVE Biogaz et 15% par IDF Energies. Juridiquement responsable pour tout ce qui concerne l'exploitation, les relations contractuelles sont au nom d'Equimeth, qui a conclu un contrat de maintenance avec Veolia et Clarke Energy.

Ces relations contractuelles sont gérées par CVE Biogaz dans le cadre d'un contrat de prestations de services (car Equimeth n'a pas de ressources propres).



Veolia a été choisi comme exploitant pour son envergure nationale car CVE souhaite une structure en capacité de réaction et d'engagement.

*Relations entre Equimeth et Veolia*

**Question :** Veolia a-t-il les moyens suffisants pour les résultats escomptés ?

Le contrat entre Veolia et Equimeth a été réfléchi pour faire correspondre les moyens mis en œuvre et les obligations de résultats.

Durant toute la phase de montée en charge et de mise en service (8 mois), l'exploitant n'est pas responsable, mais présent sur le site pour apprendre à utiliser l'unité en présence du constructeur.

## ➤ **Évaluation des performances d'exploitation**

### *Résultats et performances*

**Question :** Quels sont les résultats d'exploitation attendus et avec quelle temporalité ?

Les résultats attendus sont inscrits au sein du contrat d'engagement et de performance :

- **Avant la réception du site** : Veolia assure la conduite de l'installation suivant les consignes des constructeurs qui restent responsables des équipements non réceptionnés.
- **Les 6 mois suivant la réception du site** (période à laquelle nous sommes au 29 mars 2022) : l'exploitant exécute l'ensemble des prestations dues au titre de son contrat pour maintenir les performances constatées à la réception de l'installation. Il n'est cependant engagé sur ces performances qu'à l'issue de ces 6 mois de marche probatoire.
- **Après 6 mois** : l'exploitant est engagé sur une disponibilité de l'unité. Il n'est pas demandé une quantité de productible car Veolia ne gère pas les matières entrantes. Des intéressements et pénalités sont fixés en fonction des résultats.

**Question :** Comment est évaluée la performance de l'exploitation, avec quels indicateurs et quelle temporalité ?

Le contrat avec Veolia a pour objectif de maintenir le site en fonctionnement. Ainsi **la performance est évaluée en fonction de la bonne réalisation de la maintenance préventive, et de la maîtrise de l'enveloppe financière dédiée.**

À cet effet, un « *plan de renouvellement* » détermine les pièces de renouvellement qui sont prises en charge par Veolia. Les dépenses sont inscrites dans un compte de renouvellement. Au terme du contrat, si le compte est positif, une partie est remise à Equimeth.

Par ailleurs, une série d'engagements sont pris par Veolia pour assurer les conformités réglementaires.

### *Certification ISO*

**Remarque du maire de Moret-Loing-et-Orvanne :** Un des objectifs du groupe de travail peut être de définir des exigences pratiques sur lesquelles Veolia s'engage. En effet, des recommandations, notamment de l'ADEME, préconisent de choisir des indicateurs pour effectuer un bon suivi de l'exploitation.

**Réponse :** CVE Biogaz et Veolia sont certifiés ISO 14 001 et ISO 9001 : le respect de ces normes n'est pas une obligation réglementaire mais relève d'une démarche volontaire de la part des deux entreprises pour renforcer les bonnes pratiques en termes de Qualité Hygiène Sécurité et Environnement (QHSE).

La société Equimeth suit également ce référentiel mais n'est aujourd'hui pas certifiée. Ce pourrait être un projet selon CVE.

De plus, CVE Biogaz et Veolia travaillent ensemble pour faire évoluer les pratiques dans le cadre d'un plan de progrès.

## ➤ **Maintien de la sécurité sur le site**

### *Organisation des astreintes*

Combien de personnes sont présentes sur le site d'exploitation ? À quels horaires? Existe-t-il un système d'astreinte ?

3 personnes sur site: 1 responsable de site, 1 technicien de maintenance et 1 cariste Appui de l'équipe régionale de VEOLIA: animateur QHSE, électrotechnicien...	Le site est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h sauf pendant les périodes d'épandage de 7h30 à 19h.
Astreinte VEOLIA et CLARKE en dehors des heures d'ouvertures du site	Procédure de gestion de crise en cas de besoin par CVE Biogaz

En dehors des horaires d'ouvertes, 3 niveaux d'astreinte permettent une surveillance du site :

- **Astreinte normale : Veolia**

En cas de petite intervention, une personne seule est présente sur le site. Autrement, il sera demandé la présence de plusieurs personnes. Au total, 4 personnes tiennent ces astreintes. Lors d'une intervention, la personne présente sur le site a toujours la possibilité de consulter des personnes hors site.

Le temps d'intervention est d'une heure au maximum.

- **Si une anomalie est détectée sur l'épurateur : Clarke Energy**

Clarke Energy a la capacité de se rendre sur site si nécessaire. Un technicien est présent dans un rayon de 1h30 à 2h autour de l'unité. Dans tous les cas, Veolia est responsable du maintien de la sécurité sur le site.

- **Événement critique : procédure de gestion de crise chez CVE**

L'avantage de cette procédure est la capacité à faire remonter un dysfonctionnement rapidement.

**Question :** Dans le cas où les personnes en charge des astreintes sont malades simultanément par exemple, comment la relève s'organise ?

L'équipe du service maintenance de Seine-et-Marne de Veolia gère des équipements très similaires. Ils seront aptes à prendre en charge l'exploitation d'Equimeth si besoin.

Les 4 personnes sur site sont toutes interchangeables et très polyvalentes : elles sont toutes en capacité de conduire les engins par exemple.

*Niveau de formation des personnes sur site*

Quel est le niveau de formation des personnes présentes sur le site ? Disposent-elles d'une formation continue ?

L'ensemble du personnel sur site dispose des habilitations et autorisations nécessaires à ses missions (travail en hauteur, ATEX, CATEC, électrique, incendie, risque chimique,...)	Formation du personnel sur site par CVE sur les aspects environnementaux, réglementaires, biologiques
Formation du personnel sur site par l'ensemble des constructeurs durant la MSI	Formation et apprentissage des équipes durant 8 mois (conduite sous la surveillance des constructeurs)

*ATEX : ATmosphère EXplosive / CATEC : Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés*

La formation est une obligation par les constructeurs avant la livraison du site. Un animateur QHSE est venu contrôler le site pour vérifier que le personnel dispose des informations nécessaires.

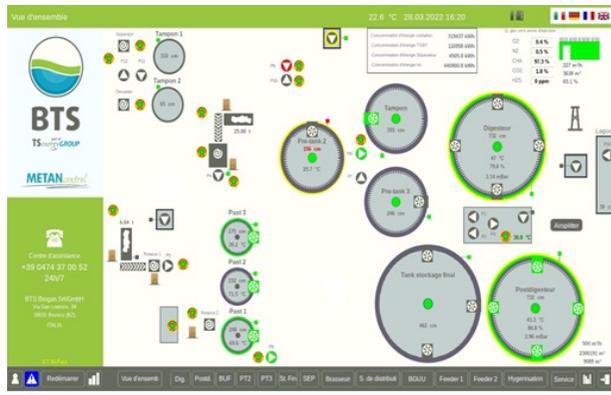
## La télésurveillance

De la télésurveillance est-elle en place sur le site ? Si oui, quelles sont les espaces surveillés ?

Accès à distance à la supervision du site pour vision des alarmes et du fonctionnement instantané

Etude en cours pour compléter le dispositif avec de la vidéo

## Poste de supervision



Un outil visuel (ci-dessus le process de méthanisation) décrivant les opérations d'exploitation en cours est accessible en permanence. Il peut également être utilisé par le personnel d'astreinte pour effectuer un premier diagnostic avant d'intervenir.

## L'épuration

**Question :** Où se situe le stock de pièces de rechange ?

Un stock de 1<sup>ère</sup> urgence est disponible sur place. Autrement, les pièces sont disponibles chez les constructeurs et fournisseurs.

L'épuration est un véritable enjeu, car en cas d'arrêt, le biogaz ne peut être injecté dans le réseau, ce qui induit une perte du chiffre d'affaires.

## Conclusion

- ⇒ La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 27 juin à 18h. Elle sera précédée d'une visite du site à 16h.
- ⇒ Pour toute question ou remarque sur le compte-rendu, vous pouvez contacter [info-cvebiogaz@cvegroup.com](mailto:info-cvebiogaz@cvegroup.com)
- ⇒ Pour plus d'informations sur CVE Equimeth rendez-vous sur <https://equimeth.cvegroup.com/>